# **SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI**

## Rapport annuel au 15 mars 2020

### Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	8
Notes aux états financiers	11
Rapport de performance	12
Rapport abrégé de la société d'audit	13



Quai de l'Ile 17 Case postale 2251 CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2 Case postale 6249 CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI

Numéro de valeur classe A : 21 737 085
Numéro de valeur classe B : 2 651 786
Numéro de valeur classe I : 2 651 778
Unité de compte du fonds : CHF
Page 2 2

### Direction du fonds et organisation

#### **Direction du fonds**

GERIFONDS SA Rue du Maupas 2 Case postale 6249 1002 Lausanne

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL Président Directeur général, BCV

Florian MAGNOLLAY Vice-président

Patrick BOTTERON Membre Directeur, BCV

Christian BEYELER Membre

Oren-Olivier PUDER Membre

### Organe de gestion

Christian CARRON, directeur Bertrand GILLABERT, directeur adjoint Nicolas BIFFIGER, sous-directeur Frédéric NICOLA, sous-directeur Antonio SCORRANO, sous-directeur

### Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

#### Société d'audit

KPMG SA Esplanade de Pont-Rouge 6 1212 Grand-Lancy

### Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne Banque Cantonale de Genève, Genève

#### Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds à Banque Cantonale de Genève, Genève

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI

 Numéro de valeur classe A :
 21 737 085

 Numéro de valeur classe B :
 2 651 786

 Numéro de valeur classe I :
 2 651 778

 Unité de compte du fonds :
 CHF

 Page
 3

### Information aux investisseurs

### Modification concernant la direction du fonds

La composition du conseil d'administration de la direction du fonds est modifiée de la manière suivante, à compter du 4 juin 2019 :

- départ de M. Christian Pella, vice-président ;
- désignation de M. Florian Magnollay, membre, en tant que nouveau vice-président ;
- nomination de M. Oren-Olivier Puder, en tant que nouveau membre.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

### Utilisation du revenu net au 15 mars 2020

### Distribution du revenu

Date Ex VNI : 17/06/2020 Date de paiement : 19/06/2020

				Montant pour porteurs de parts domiciliés			
					en Suisse		à l'étranger
Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	5	CHF	1.20	0.42	0.78	0.78
Classe I	Non	11	CHF	1.30	0.455	0.845	0.845

### Capitalisation du revenu

Capitalisation au: 15/03/2020

			Montant pour porteurs de parts domiciliés en Suisse et à l'étranger	
Classe	Affidavit	Monnaie	Rendement imposable	35% Impôt anticipé récupérable
Classe B 1)	Non	CHF	1.22584	0.00000 1)

<sup>1)</sup> La direction du fonds a déclaré l'impôt anticipé à l'Administration fédérale des contributions (AFC) de sorte que vous n'avez pas à soumettre de demande de remboursement de cet impôt auprès de l'AFC.

Numéro de valeur classe A : 21 737 085 Numéro de valeur classe B : 2 651 786 2 651 778 CHF Numéro de valeur classe I : Unité de compte du fonds : Page

4

## **Chiffres comptables**

Aperçu		Devise	16.03.19	16.03.18	16.03.17
			15.03.20	15.03.19	15.03.18
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	24'475'474.67	19'253'973.67	14'868'072.59
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	1'948'501.28	1'398'673.54	886'688.30
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	101.43	106.73	105.75
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.37%	1.39%	1.47%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	21'928'478.98	17'252'816.82	13'386'765.54
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	103.57	107.87	105.48
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		1.37%	1.40%	1.47%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	598'494.41	602'483.31	594'618.75
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	98.60	103.88	102.52
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe I		1.08%	1.07%	1.09%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

24'475'474.67

19'253'973.67

Numéro de valeur classe A : 21 737 085 Numéro de valeur classe B : 2 651 786 Numéro de valeur classe I : Unité de compte du fonds : 2 651 778 CHF Page 5

Compte de fortune		45.02.20	45.02.40
(Valeurs vénales)		15.03.20	15.03.19
Avoirs en banque		E0E 240.22	40E 220 EZ
à vue		585'310.32	405'238.57
Valeurs mobilières		0010001504 00	4010401440 45
Parts d'autres placements collectifs		23'883'561.06	18'813'448.45
Autres actifs	taki.	25'460.29	50'037.05
Fortune totale du fonds à la fin de la période comp	table	24'494'331.67	19'268'724.07
Engagements envers les banques à court terme		-101.11	-1'709.28
Autres engagements	ahla	-18'755.89	-13'041.12
Fortune nette du fonds à la fin de la période compt	able	24'475'474.67	19'253'973.67
Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	16.03.19	16.03.18
		15.03.20	15.03.19
Position au début de la période comptable		13'105	8'385
Parts émises		6'121	4'820
Parts rachetées		-16	-100
Position à la fin de la période comptable		19'210	13'105
Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	16.03.19 15.03.20	16.03.18 15.03.19
<u> </u>	Période comptable		16.03.18 15.03.19 126'918
Evolution du nombre de parts de la classe B  Position au début de la période comptable Parts émises	Période comptable	15.03.20	15.03.19
Position au début de la période comptable	Période comptable	<b>15.03.20</b> 159'937	<b>15.03.19</b> 126'918
Position au début de la période comptable Parts émises	Période comptable	<b>15.03.20</b> 159'937 62'307	<b>15.03.19</b> 126'918 39'232
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable	· 	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées	Période comptable  Période comptable	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable  Evolution du nombre de parts de la classe I	· 	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736 16.03.19 15.03.20	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937 16.03.18 15.03.19
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable  Evolution du nombre de parts de la classe I  Position au début de la période comptable	· 	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736 16.03.19 15.03.20 5'800	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937  16.03.18 15.03.19
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable  Evolution du nombre de parts de la classe I  Position au début de la période comptable Parts émises	· 	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736 16.03.19 15.03.20 5'800 270	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937  16.03.18 15.03.19 5'800
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable  Evolution du nombre de parts de la classe I  Position au début de la période comptable	· 	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736 16.03.19 15.03.20 5'800	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937  16.03.18 15.03.19
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable  Evolution du nombre de parts de la classe I  Position au début de la période comptable Parts émises	· 	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736 16.03.19 15.03.20 5'800 270	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937  16.03.18 15.03.19 5'800
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable  Evolution du nombre de parts de la classe I  Position au début de la période comptable Parts émises Position à la fin de la période comptable	Période comptable	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736 16.03.19 15.03.20 5'800 270	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937  16.03.18 15.03.19 5'800
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable  Evolution du nombre de parts de la classe I  Position au début de la période comptable Parts émises Position à la fin de la période comptable  Variation de la fortune nette du fonds	Période comptable	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736 16.03.19 15.03.20 5'800 270 6'070	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937  16.03.18 15.03.19 5'800
Position au début de la période comptable Parts émises Parts rachetées Position à la fin de la période comptable  Evolution du nombre de parts de la classe I  Position au début de la période comptable Parts émises Position à la fin de la période comptable  Variation de la fortune nette du fonds Fortune nette du fonds au début de la période compta	Période comptable	15.03.20 159'937 62'307 -10'508 211'736 16.03.19 15.03.20 5'800 270 6'070	15.03.19 126'918 39'232 -6'213 159'937  16.03.18 15.03.19 5'800 0 5'800

Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable

Rapport annuel au 15.03.20 SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI Numéro de valeur classe A : Numéro de valeur classe B : Numéro de valeur classe I : Unité de compte du fonds : Page

Compte de résultat	Période comptable	16.03.19 15.03.20	16.03.18 15.03.19
Revenus		10.00.20	10.001.10
Revenus des avoirs en banque			
à vue		184.96	30.75
Intérêts négatifs		-3'245.64	-1'597.66
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		291'140.25	237'856.11
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-2'819.98	5'205.91
Total des revenus		285'259.59	241'495.11
Charges			
Intérêts passifs		-12.42	-0.37
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-206'573.94	-152'793.59
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets c	ourus	878.91	-51.97
Total des charges		-205'707.45	-152'845.93
Résultat net avant ajustements		79'552.14	88'649.18
Ajustements fiscaux *		211'588.11	149'206.93
Résultat net		291'140.25	237'856.11
Gains et pertes de capital réalisés		-179'727.94	-30'036.79
Résultat réalisé		111'412.31	207'819.32
Gains et pertes de capital non réalisés		-1'458'086.43	254'134.00
Résultat total		-1'346'674.12	461'953.32

<sup>\*</sup> Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

Numéro de valeur classe A : Numéro de valeur classe B : Numéro de valeur classe I : Unité de compte du fonds : Page

21 737 085 2 651 786 2 651 778 CHF

	Période comptable	16.03.19	16.03.18
Utilisation du résultat de la classe A		15.03.20	15.03.19
Résultat net		23'573.98	15'267.40
Report de l'année précédente		906.26	54.36
Résultat disponible pour être réparti		24'480.24	15'321.76
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		23'052.00	14'415.50
Report à compte nouveau		1'428.24	906.26
Total		24'480.24	15'321.76
	Période comptable	16.03.19	16.03.18
Utilisation du résultat de la classe B		15.03.20	15.03.19
Résultat net		259'554.62	214'255.31
Résultat disponible pour être réparti		259'554.62	214'255.31
Revenus thésaurisés (non distribués)		259'554.62	214'255.31
Total		259'554.62	214'255.31
	Période comptable	16.03.19	16.03.18
Utilisation du résultat de la classe l		15.03.20	15.03.19
Résultat net		8'011.65	8'333.40
Report de l'année précédente		104.06	470.66
Résultat disponible pour être réparti		8'115.71	8'804.06
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		7'891.00	8'700.00
Report à compte nouveau		224.71	104.06
Total		8'115.71	8'804.06

<sup>\*</sup> Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI

Numéro de valeur classe A : Numéro de valeur classe B : Numéro de valeur classe I : Unité de compte du fonds : Page

### Inventaire et transactions

### Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilière	s non cotées en bourse					
Parts d'autres pla	cements collectifs				23'883'561.06	97.51
CH0004015290	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity	20'000	CHF	74.99	1'499'800.00	6.12
CH0016431741	Pictet CH - CHF Bonds Tracker -I dy-	3'650	CHF	1'068.82	3'901'193.00	15.93
CH0026517240	SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP Bonds -I-	24'200	CHF	99.64	2'411'288.00	9.84
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	4'600	CHF	93.22	428'812.00	1.75
CH0248680594	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Optimised SPI ® -I-	21'700	CHF	108.94	2'363'998.00	9.65
CH0336870537	Synchrony Swiss Real Estate Economy Fund of Fund -M-	10'750	CHF	112.45	1'208'837.50	4.94
CH0360417510	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony High Dividend Swiss Stocks -M-	5'600	CHF	97.39	545'384.00	2.23
Suisse					12'359'312.50	50.46
IE00B2RHVR18	Vanguard Global Bond Index Fund Institutional Hedged CHF	30'900	CHF	135.1074	4'174'818.66	17.04
IE00BF1T6T10	Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD -B-	132'000	USD	13.28	1'672'762.08	6.83
Irlande					5'847'580.74	23.87
LU0267927118	Multipartner SICAV - RobecoSAM Sustainable Water Fund -C-	1'040	CHF	342.64	356'345.60	1.45
LU0384410279	Vontobel Fund-mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -l-	2'140	USD	366.14	747'692.66	3.05
LU0851563733	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) World Bonds (CHF) -I-	15'300	CHF	101.59	1'554'327.00	6.35
LU1036586912	Robeco QI Global Developed Sustainable Enhanced -I EUR-	14'700	EUR	148.79	2'310'243.73	9.43
LU1162219346	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) Liquoptimum (CHF) I Cap.	2'500	CHF	98.50	246'250.00	1.01
LU1301026206	Sycomore Fund SICAV - Happy (a) Work -I- Cap.	4'180	EUR	104.597	461'808.83	1.89
Luxembourg					5'676'667.82	23.18

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	585'310.32	2.39
Parts d'autres placements collectifs	23'883'561.06	97.51
Autres actifs	25'460.29	0.10
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	24'494'331.67	100.00
Engagements envers les banques à court terme	-101.11	
Autres engagements	-18'755.89	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	24'475'474.67	

Cours de change EUR 1 = CHF 1.05625

GBP 1 = CHF 1.18335USD 1 = CHF 0.95425

Numéro de valeur classe A : Numéro de valeur classe B : 21 737 085 2 651 786 2 651 778 CHF Numéro de valeur classe I : Unité de compte du fonds : Page 9

### Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		259'554.62
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI

 Numéro de valeur classe A :
 21 737 085

 Numéro de valeur classe B :
 2 651 786

 Numéro de valeur classe I :
 2 651 778

 Unité de compte du fonds :
 CHF

 Page
 10

### Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN Désignation Achats 1) Ventes 2)

### Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres place	ments collectifs		
CH0004015290	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity	20'000	7'600
CH0016431741	Pictet CH - CHF Bonds Tracker -I dy-	1'475	125
CH0026517240	SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP Bonds -I-	5'700	3'000
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	4'600	2'000
CH0248680594	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Optimised SPI ® -I-	1'180	
CH0336870537	Synchrony Swiss Real Estate Economy Fund of Fund -M-	1'718	
CH0360417510	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony High Dividend Swiss Stocks -M-	5'600	
IE00B2RHVR18	Vanguard Global Bond Index Fund Institutional Hedged CHF	10'800	4'700
IE00BF1T6T10	Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD -B-	28'451	3'502
LU0267927118	Multipartner SICAV - RobecoSAM Sustainable Water Fund -C-	203	
LU0384410279	Vontobel Fund-mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -I-	690	140
LU0851563733	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) World Bonds (CHF) -I-	5'500	700
LU1036586912	Robeco QI Global Developed Sustainable Enhanced -I EUR-	4'311	530
LU1162219346	SYNCHRONY (LU) FUNDS - Synchrony (LU) Liquoptimum (CHF) I Cap.	2'500	
LU1301026206	Sycomore Fund SICAV - Happy (a) Work -I- Cap.	1'080	

<sup>1)</sup> Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

<sup>2)</sup> Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Page

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI

Numéro de valeur classe A : Numéro de valeur classe B : Numéro de valeur classe I : Unité de compte du fonds :

#### Notes aux états financiers

#### **Commissions**

SYNCHRONY LPP FUNDS – Synchrony LPP 40 SRI	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Classe A	1.10%*	
Classe B	1.10%*	Max. 2.50%
Classe I	0.80%*	

<sup>\*</sup> En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

### Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du fonds revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du fonds attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Il y a arrondi à deux décimales.

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI

 Numéro de valeur classe A :
 21 737 085

 Numéro de valeur classe B :
 2 651 786

 Numéro de valeur classe I :
 2 651 778

 Unité de compte du fonds :
 CHF

 Page
 12

### Rapport de performance

		2017	2018	2019	<b>2020</b> au 15 mars
Performance:  - Classe A (lancée le 10.12.14)  - Classe B (lancée le 07.02.07)  - Classe I (lancée le 26.08.09)	% % %	8.51 8.55 8.92	-6.67 -6.68 -6.35	14.00 14.01 14.32	-9.37 -9.37 -9.32
Performance de l'indice de référence : Pictet LPP 2000 - 40©	%	8.78	-3.41	12.36	-9.11

#### **Notes**

- 1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.
- Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
- 3. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 40 SRI

 Numéro de valeur classe A :
 21 737 085

 Numéro de valeur classe B :
 2 651 786

 Numéro de valeur classe I :
 2 651 778

 Unité de compte du fonds :
 CHF

 Page
 13

### Rapport abrégé de la société d'audit

### Rapport de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels cijoints du fonds de placements **SYNCHRONY LPP FUNDS** avec les compartiments suivants :

- Synchrony LPP Bonds
- Synchrony LPP 25
- Synchrony LPP 40
- Synchrony LPP 40 SRI
- Synchrony LPP 80

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2020.

#### Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2020 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermod Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Alexandre Breysse Expert-réviseur agréé

Genève, le 10 juillet 2020

#### Annexe

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC